<u>RÈGLEMENT NUMÉRO 240-02</u>
ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 166-90 ÉDICTANT LE PLAN D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE-D'ACTON

Préparé par:

Alain **D**elorme, urbaniste

En collaboration avec le Service de l'aménagement de la MRC d'Acton:

Denis Laplante, urbaniste et coordonnateur du projet
Vincent Cordeau, Technicien en architecture
Pascal Joly, urbaniste

Numéro du règlement	Nature du règlement	Projet adopté le	Avis de motion donné le	Règlement adopté le	Entré en vigueur le
240-02	Plan d'urbanisme	06-05-02	03-06-02	11-06-02	06-09-02
250-03	Modification	03-11-03	03-11-03	07-06-04	16-08-2004
281-06	Concordance	03-04-06	03-04-06	05-06-06	16-06-06